

**PROCES VERBAL**  
*REUNION*  
*DU CONSEIL D'ADMINISTRATION*  
*DU C.C.A.S.*  
**DU 01 DECEMBRE 2021 à 18h30**

L'an deux mille vingt et un, le premier décembre à 18h30, les membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la commune de Grabels, dûment convoqués, se sont réunis à la Mairie de Grabels sous la présidence de Monsieur René REVOL, Président du C.C.A.S..

Nombre de membres en exercice : 15

**I. OUVERTURE DE SEANCE**

La séance est ouverte à 18h30.

**II. APPEL NOMINATIF DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Il est procédé à l'appel nominatif des membres par Madame la Vice-Présidente.

**Présent(s) : 12**

- René REVOL, Maire de Grabels, Président du CCAS,
- Nathalie VERDIER, Adjointe aux solidarités, Vice-présidente du CCAS,
- Marie-Annick ALEXANDRE, représentant l'association La Dentelière,
- Nicole ANSIDEI, Conseillère Municipale, membre de l'opposition,
- Franck FIANDINO, Adjoint aux finances,
- Claude FONTAINE, personne qualifiée,
- Pascal HEYMES, Conseiller Municipal, membre de l'opposition,
- Christine MAJOREL, Conseillère municipale déléguée aux personnes âgées et aux personnes en situation de handicap,
- Najat MOGHEL, Conseillère Municipale déléguée au logement,
- Jacqueline NICOLE, représentant l'UDAF,
- Laurence RICHARD, représentant l'association Gutenberg-Grabels,
- Jean-Loup RICHE, Conseiller Municipal délégué à l'emploi et à l'insertion professionnelle.

**Absent(s) : 1**

- Harmonie DUMON, personne qualifiée.

**Procuration(s) : 2**

- Jacqueline DURRIEU, représentant l'association Lous Saussaires : procuration à N. MOGHEL,
- Maryse PREUMONT, représentant La Croix Rouge Française : procuration à N. VERDIER.

Marie COUDRAY-COUDER, directrice du CCAS, est secrétaire de séance.

### **III. APPROBATION DU PV du 30 septembre 2021**

M. le Président soumet le procès-verbal du Conseil d'Administration du 30 septembre 2021 au vote.

**Vote :**

**Adopté à l'unanimité**

### **IV. APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SEANCE**

Date de convocation, le 25 novembre 2021 avec l'ordre du jour suivant :

**Ordre du jour :**

➤ Affaires :

1. Remplacement d'un administrateur démissionnaire et installation en qualité d'administratrice de Madame Maryse PREUMONT
2. Mise à jour du tableau des administrateurs
3. Affectation du résultat 2020
4. Budget primitif 2021 - Décision modificative N° 1

Monsieur le Président soumet au vote.

**Vote :**

**Adopté à l'unanimité**

### **V. INFORMATIONS GENERALES**

#### **Repas Aînés**

Madame la Vice-Présidente indique que le traditionnel repas est prévu le 14 janvier 2022, sous réserve de l'évolution de la situation sanitaire.

Monsieur le Président propose un échange afin de connaître les avis des membres du Conseil sur ce sujet. L'avis général est de remplacer le repas par des colis festifs.

#### **Actions seniors : Dispositif Monalisa**

Madame la Vice-Présidente invite Madame Christine MAJOREL référente élue de cette animation, à faire le point sur ce dispositif : sur 7 bénévoles, 5 ont d'ores et déjà signé la charte d'engagement et une première visite est prévue chez les bénéficiaires avant Noël. A cette occasion, les bénévoles seront accompagnés par l'agent référente personnes âgées du CCAS.

Madame la Vice-Présidente et C. MAJOREL font part de leurs échanges à l'occasion de réunion plénière des équipes de plusieurs communes qui participent au dispositif.

#### **Actions seniors : Prévention sécurité routière**

C. MAJOREL informe l'assemblée de la session de prévention qui sera organisée le 06 décembre à destination de personnes nées en 1930 et 1940. L'opération est proposée gratuitement par le groupe La Poste et animé par l'association CAP SECUR, avec le soutien de la Conférence des Financeurs de la Prévention de la Perte d'Autonomie de l'Hérault (membres : Carsat, CNRACL, Assurance Maladie, Département de l'Hérault, ARS, MSA...).

Côté CCAS, l'organisation a été prise en charge par l'agent référent des personnes âgées qui a utilisé sa bonne connaissance du public ainsi que des contacts avec le Club Lous Saussaires.

La session est d'une demi-journée par personne, avec deux groupes de dix personnes avec 2 mini conférences, des exercices pratiques, des notions sur l'éco-conduite et un atelier de simulation de conduite.

L'objectif est de faire prendre conscience à chacun de l'état réel de ses aptitudes à la conduite.

#### **Bus des aidants**

Madame la Vice-Présidente invite C. MAJOREL à faire part de l'avancée de cette action. Quatre permanences d'une demi-journée étaient prévues, une par mois entre septembre et décembre 2021. Deux autres ont été ajoutées pour répondre à la très forte demande. Un bilan complet sera fait en fin d'année.

Montre bien un réel besoin.

#### **Collecte BA 26 et 27 novembre 2021**

Madame la Vice-Présidente remercie les bénévoles qui ont participé à la Collecte pour la Banque Alimentaire, au profit de l'épicerie sociale du CCAS, dont les ados de l'espace jeunes de Grabels et les élus, qui s'est faite le 26 et 27 novembre 2021 au supermarché Casino de Grabels.

Il a été constaté une baisse des dons qui peut avoir plusieurs origines : effets crise, baisse fréquentation du lieu de collecte.

## **VI. AFFAIRES**

### **AFFAIRE N°1 ADMINISTRATION GENERALE – Remplacement d'un administrateur démissionnaire et installation en qualité d'administratrice de Madame Maryse PREUMONT**

Madame La Vice-Présidente présente l'affaire :

Par courrier en date du 27 octobre 2021, Monsieur Georges BOYER, représentant de l'association La Croix Rouge Française, a donné sa démission du Conseil d'Administration.

Conformément au Règlement Intérieur du Conseil d'Administration et selon le courrier reçu le 27 octobre 2021 de l'association La Croix Rouge Française, il est remplacé par Madame Maryse PREUMONT en qualité de représentante de ladite association.

Il est proposé au Conseil d'Administration :

✓ de prendre acte de l'installation de Madame Maryse PREUMONT.

Madame La Vice-Présidente soumet au vote.

#### **Vote :**

**Adopté à l'unanimité**

### **AFFAIRE N°2 ADMINISTRATION GENERALE – Mise à jour du tableau des administrateurs**

Mme la Vice-Présidente expose que, suite à la délibération précédente relative à la démission de Monsieur Georges BOYER, il convient de mettre à jour le tableau des administrateurs.

TITRE	NOM	PRENOM	REPRESENTANT
Madame	ALEXANDRE	Marie Annick	Association La Dentellière
Madame	ANSIDEI	Nicole	Conseillère Municipale
Madame	DUMON	Harmonie	Personne qualifiée
Madame	DURRIEU	Jacqueline	Association Lous Saussaires
Monsieur	FIANDINO	Franck	Adjoint au Maire
Madame	FONTAINE	Claude	Personne qualifiée
Monsieur	HEYMES	Pascal	Conseiller Municipal
Madame	MAJOREL	Christine	Conseillère Municipale
Madame	MOGHEL	Najat	Conseillère Municipale
Madame	NICOLE	Jacqueline	Association UDAF
Madame	PREUMONT	Maryse	Association La Croix Rouge Française
Monsieur	REVOL	René	Président du CCAS
Madame	RICHARD	Laurence	Association Gutenberg Grabels
Monsieur	RICHE	Jean-Loup	Conseiller Municipal
Madame	VERDIER	Nathalie	Vice-Présidente, Adjointe au Maire

Il est proposé au Conseil d'Administration :

✓ de prendre acte de la nouvelle composition du Conseil d'Administration.

Madame la Vice-Présidente soumet au vote.

**Vote :**

**Adopté à l'unanimité**

**AFFAIRE N°3 FINANCES – Affectation du résultat 2020**

Madame la Vice-Présidente présente l'affaire suivante :

L'adoption du Compte Administratif fait apparaître les résultats de clôture de l'exercice 2020 suivants :

- section d'investissement :	
Résultat de l'exercice :	-2 305,86 €
Résultat antérieur reporté :	22 371,90 €
Solde d'exécution d'investissement :	20 066,04 €
- section de fonctionnement :	
Résultat de l'exercice :	11 176,59 €
Résultat antérieur reporté :	5 756,80 €
Résultat de fonctionnement à affecter :	16 933,39 €

Le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet d'une affectation par l'assemblée délibérante, soit en report pour incorporer une partie de ce résultat en section de fonctionnement, soit en réserve pour assurer le financement de la section d'investissement. Dans tous les cas, cette affectation doit permettre de couvrir le solde d'exécution de la section d'investissement et assurer l'équilibre réel du budget.

Il est proposé au Conseil d'Administration :

- ✓ D'affecter :
  - le résultat de fonctionnement :
    - Report en section de fonctionnement (002) : 2 600,00 €
    - Affectation à la section d'investissement, en recette, au compte 1068 : 14 333,39 €
  - le solde d'exécution de la section d'investissement à cette même section, en recette, au compte 001 : 1 566,04 €.
- ✓ De charger Monsieur le Président de transmettre la présente à Madame la Trésorière Municipale ainsi qu'à Monsieur le Préfet de l'Hérault.

**DÉBAT**

Madame la Vice-Présidente donne la parole à l'assemblée

P. HEYMES s'interroge sur la somme de 1 566,04 € portée comme solde d'exécution de la section d'investissement dans la proposition de vote faite au Conseil, alors qu'apparaît une somme de 20 066,04 € dans la note de synthèse.

Devant le manque d'information pour répondre à cette interrogation, Monsieur le Président propose de retenir la proposition de P. HEYMES de voter la délibération sans mention de la somme ; les précisions seront apportées à l'occasion du prochain Conseil d'Administration.

**Vote :**

**Adopté à l'unanimité selon la proposition retenue d'un vote sans mention chiffrée.**

**AFFAIRE N°4 FINANCES – Budget primitif 2021 - Décision modificative N°1**

Madame la Vice-Présidente expose qu'il convient d'effectuer un ajustement de 6 000€ sur le chapitre 012, charges de personnel.

Afin d'équilibrer la section de fonctionnement, une diminution des crédits des chapitres 011, 022 et 65 est nécessaire pour un montant total de 6 000€.

### SECTION FONCTIONNEMENT

DESIGNATION	Diminution sur crédits	Augmentation sur crédits
Chapitre 012 - article 64111 - Rémunération principale		6 000,00 €
Chapitre 011 - article 611 - Contrats de prestations de services	1 000,00 €	
Chapitre 022 - Dépenses imprévues	2 752,54 €	
Chapitre 65 - article 6562 - Aides	2 247,46 €	
<b>TOTAUX</b>	<b>6 000,00 €</b>	<b>6 000,00 €</b>

Il est proposé au Conseil d'Administration

- ✓ d'approuver la décision modificative N°1 pour l'exercice 2021 telle que présentée ci-dessus ;
- ✓ de charger Monsieur le Président de transmettre la délibération à Madame la Trésorière Municipale et à Monsieur le Préfet de l'Hérault.

### DÉBAT

Madame la Vice-Présidente donne la parole à l'assemblée.

P. HEYMES fait part de sa surprise à la première lecture de cette proposition qui entraîne la baisse du montant réservé pour les aides financières et précise avoir pensé ne pas approuver cette délibération.

Dans la mesure où la séance précédente a vu l'affectation d'un montant supplémentaire pour les aides (cf. Conseil d'Administration du même jour à 18h00), P. HEYMES approuve le fait que le montant global des aides ne sera pas diminué.

Monsieur le Président précise que le recrutement d'une assistante sociale a permis de baisser le niveau d'intervention financier du CCAS qui doit intervenir après épuisement des recours de droit. Il sera présenté en début d'année prochaine le bilan 2021 des aides obtenues en dehors du CCAS ; aides extérieures qui ne pouvaient être antérieurement sollicitées du fait de manque de travailleur social diplômé.

Madame la Vice-Présidente soumet au vote.

### Vote :

**Adopté à l'unanimité**

## VII. QUESTIONS DIVERSES

M. le Président interroge l'assemblée.

M.A. ALEXANDRE informe de la collecte de jouets et boîtes solidaires imaginée, à l'origine, par le Conseil Communal des Enfants, qui n'avait pas pu être faite en 2020. Cette idée a été reprise pour la mise en œuvre dans le cadre du marché hebdomadaire, soutenu par des parents d'élèves. Les produits récoltés seront remis au CCAS.

**VIII. INFORMATIONS OBLIGATOIRES****DÉCISIONS COMMISSION PERMANENTE**

Les décisions sont présentées par Madame la Vice-Présidente.

Date	Objet	Montant accordé	Nature de l'aide	Commentaire
18/10/2021	Périscolaire (cantine/TAPS) et/ou ALSH Ctre loisirs		<i>Rejet</i>	<i>Mme n'a pas justifié l'utilisation de l'aide perçu par le Conseil Départemental</i>
	Formation	250,00 €	Subvention	Versement à l'organisme
	Formation	250,00 €	Prêt	Versement à l'organisme
	Equipement-mobilier	550,00 €	Prêt	Versement au(x) Bénéficiaire(s)
	Véhicule réparation	96,00 €	Subvention	Versement au(x) Bénéficiaire(s)
15/11/2021	Subsistance	200,00 €	Subvention	Versement au(x) Bénéficiaire(s)
	Electricité	300,00 €	Prêt	Versement au Fournisseur
	Dette locative	400,00 €	Prêt	Versement au Bailleur

<b>TOTAL</b>	<b>2 046,00 €</b>
--------------	-------------------

Total Subventions	546,00 €
Total Prêts	1 500,00 €

**DÉCISIONS DU PRÉSIDENT**

Pas de Décision du Président depuis le dernier conseil d'administration.

**DOMICILIATIONS**

Nombre de domiciliations en cours au 01/12/2021 : 11

0 entrée et 0 sortie depuis 30/09/2021.